

# Pas de répression contre Hélène !

## Communiqué intersyndical de soutien

Ce jeudi 4 février, Hélène, enseignante à l'école élémentaire Marie Curie à Bobigny et militante à SUD éducation 93, est notifiée par mail de sa mutation dans l'intérêt du service. Ce qu'on lui reproche ? D'avoir usé de sa liberté pédagogique et rappelé à la hiérarchie les droits élémentaires des personnels.

Depuis 2019, une grande partie de l'équipe enseignante de l'école subi un réel acharnement de la part de l'inspectrice de la circonscription qui use de pratiques managériales autoritaires, culpabilisantes et infantilissantes pour remettre en cause le projet d'école instauré autour de la pédagogie Freinet depuis de nombreuses années.

Notre camarade Hélène subit encore plus personnellement les frais de cet acharnement à travers cette sanction déguisée que représente cette mutation d'office.

Si la mutation dans l'intérêt du service ne constitue pas juridiquement une sanction, elle en est une de fait pour Hélène, pour ses collègues, pour ses élèves et leurs familles.

Déplacer une collègue pour son militantisme, pour son dévouement pour la satisfaction des revendications, son combat pour de meilleures conditions de travail, son attachement à la liberté pédagogique est une remise en cause de la démocratie.

Ces faits ne sont pas nouveaux dans cette circonscription. L'IEN incite les collègues à ne pas faire appel aux organisations syndicales, elle refuse de recevoir des organisations syndicales en audience et ne souhaite même pas leur répondre, monte les collègues les uns contre les autres... Nous n'accepterons pas qu'Hélène soit victime de l'autoritarisme qui règne dans cette circonscription. Ce qui est inquiétant, c'est que la DSDEN est au courant de ces faits et n'a comme seule réponse la sanction d'une collègue et camarade ! Dans quel but ?

Nous souhaitons que, très rapidement, l'intersyndicale soit entendue par Monsieur le Directeur Académique. Nous avons des choses à lui dire, nous devons être entendus. L'acharnement sur Hélène doit cesser.

Les organisations SUD éducations 93, CGT éducation 93, CNT-STE 93, FNECFP-FO 93 et SNUDI-FO 93 dénoncent cette pratique des mutations d'office, qui visent à réprimer les syndicalistes dénonçant les dysfonctionnements de l'Éducation nationale et la dégradation de nos conditions de travail.

Elles apportent leur soutien plein et entier à Hélène et se mobiliseront afin que cesse l'acharnement de la hiérarchie à l'encontre de notre camarade.

**Elles appellent à un rassemblement de soutien à Hélène mercredi 10 février à 15h devant la DSDEN de Bobigny. Ce jour-là à 16h, Hélène est convoquée pour consulter son dossier administratif. Une conférence de presse se tiendra aussi à cette occasion.**

